

Réf: Dossier 331259

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE CIVILE ILKISUHA » en abrégé « SCI ILKISUHA »

Siège Abidjan Cocody Riviera Bonoumin Abri 2000,
Emeraude A, formant le lot 116 objet du Titre Foncier
numéro 97447 de Bingerville/Riviera., Lot 116, Ilot 16

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 13/09/2023 reçus par Me RENEE CLAIRE KASSY , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 12/10/2024, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE ILKISUHA » en
abrégé « SCI ILKISUHA »

Objet : - L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation, la location, la vente en totalité ou en partie et l'échange de tous terrains et immeubles bâtis ou non ; l'édification de toutes constructions sur ces terrains ;
- Et généralement, toutes opérations mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou à tous objets similaires ou connexes pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Riviera Bonoumin Abri 2000, Emeraude A, formant le lot 116 objet du Titre Foncier numéro 97447 de Bingerville/Riviera., Lot 116, Ilot 16

Dirigeant(s) M KOUAME HUGUES THIERRY
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B42-00123 du 12/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 50 ans

Dépôt au greffe n°48543/GTCA/RC/2024 du 12/08/2024

